Déclaration liminaire de la FSU Mayotte au F3SCT du 2 juin 2025.

Violences

Les collègues du collège Frederic d'Achery vous ont fait part de la situation d'insécurité et de violence qui se dégrade fortement.

Le lundi 19 mai lors d'un cours d'EPS ayant lieu au stade de Trévani, un élève a été sauvagement agressé par une bande de jeunes, entrainant de nombreuses contusions et un choc psychologique. Depuis cette agression, les enseignants d'EPS ne vont plus sur cette installation et vivent une EPS dégradée, ce qui pèse beaucoup sur les apprentissages de leurs élèves et génère une grande lassitude chez les enseignants d'EPS.

Ce mercredi, le 28 mai, un élève a été poignardé par un autre élève dans l'enceinte de l'établissement. Il a été pris en charge par les secours, en direction de l'hôpital. La blessure a entraîné plusieurs points de suture.

Face à cette montée de la violence, les collègues s'interrogent sur le nombre d'AED présents au collège pour empêcher ces actes, les installations EPS intra-muros qui permettraient de limiter les risques d'agression durant les cours d'EPS, mais aussi la présence d'un EMS spécifique aux cours d'EPS lorsqu'ils se rendent sur leurs installations extra-muros.

La demande d'un EMS spécifiquement pour l'EPS est une demande ancienne, accordée lors de leur droit de retrait de l'année passée, mais qu'ils n'ont jamais eu.

Ils demandent donc :

- Un plateau intramuros couvert pour pratiquer l'EPS en sécurité.

- 2 AED de plus dans l'équipe vie scolaire et la formation de ces derniers au contexte spécifique d'un établissement de 2000 élèves.

- Un EMS spécifique à l'EPS.

Dans l'attente de votre réponse et sans engagement écrit de votre part, ils déposeront un préavis de grève pour le vendredi 6 juin.

Chacun sait que les faits de violences sont une réalité pour toute l'école à Mayotte et qu'il faut un plan d'ensemble permettant de scolariser tous les élèves et leur offrant la qualité de l'éducation à laquelle, ils ont droit. La FSU Mayotte a exprimé en de nombreuses occasions la nécessité d'améliorer l'attractivité et la fidélisation des agents notamment par la hausse du

taux de majoration de salaires. Cette mesure que nous préconisons aurait un impact universel puisque visant les titulaires comme les non titulaires pour lesquelles la FSU Mayotte demande un plan de titularisation afin de lutter contre la précarité. La continuité du service public d'éducation à Mayotte est à ce prix, nous le voyons aujourd'hui. Le MEN a pris la mesure de cette problématique et de cette nécessité après Chido en instaurant un groupe de travail sur l'attractivité mais il est aujourd'hui en panne. Mais il aura fallu la mobilisation des personnels en janvier pour qu'il se décide à aider **tous** nos collègues lourdement impactés par le cyclone en versant l'aide exceptionnelle de 2000 €. Cependant de nombreux collègues ayant pourtant déposé leur demande dans les délais requis, ne l'ont toujours pas perçu. Nous sommes d'ailleurs toujours demandeurs d'un bilan matériel et humain des conséquences des cyclones.

Loin des réponses attendues aux défis éducatifs, sociaux et de santé qui traversent l'École, les dernières annonces du président ou celles du gouvernement continuent d'ignorer les réalités de terrain et les attentes de l'ensemble des personnels. L'annonce de la convention citoyenne sur les temps de l'enfant est une nouvelle diversion de l'Élysée dont personne n'est dupe alors que l'école publique manque de tout. En évitant les véritables enjeux de l'École – lutte contre les inégalités, conditions d'apprentissage, justice sociale – le président de la République ainsi que le gouvernement poursuit une logique de communication au détriment d'une politique éducative ambitieuse.

Faute d'accorder des moyens au service public d'éducation comme la revalorisation des salaires des personnels pour juguler la crise de recrutement, le président de la République pense faire diversion avec une convention citoyenne sur les temps de l'enfant. Mais la FSU fera tout pour que l'affichage médiatique de cette convention ne masque pas l'échec des politiques éducatives des gouvernements Macron depuis 2017, toutes orientées pour assécher l'École publique au profit du privé qui prospère sur l'entre-soi et la non gratuité de la formation et de l'aide aux devoirs et dont les dérives graves sont parfois couvertes jusque dans les plus hautes sphères de la République.

En outre, la FSU s'opposera à toute tentative de remise en cause des disciplines scolaires, comme les enseignements artistiques, menacées dans la lettre de saisine, d'une externalisation vers l'associatif. **Hors de question aussi de revoir les statuts des personnels** sous prétexte de répondre à des propositions issues de la convention.

A Mayotte, le problème n'est pas le temps de l'enfant mais plutôt le temps scolaire régulièrement amputé par manque d'encadrements et suite aux crises structurelles que traverse le 101 ème département.

Cette convention ne saurait par exemple masquer l'absence de bilan des réformes des rythmes scolaires engagées depuis 2013. Aucune convention ne saurait accroître la charge de travail des personnels ni menacer la richesse disciplinaire de l'enseignement. L'expérimentation « *cours le matin, sport l'après-midi* » menée en 2010/2011 a été pour le moins mitigée. Une note de la DEPP a souligné que ce « *dispositif n'a pas d'effet notable sur la ponctualité, les absences et les sanctions. Il n'influe pas sur les capacités déclarées de concentration,*

d'attention, de mémorisation et d'effort. » La FSU réaffirme qu'il y a urgence à donner les moyens à l'École publique d'assurer toutes ses missions.

Dans une société qui se fracture de plus en plus, l'École publique et laïque a un rôle primordial pour faire société. Elle doit rester émancipatrice et être pensée pour accueillir un public de plus en plus fragile qui n'a que l'École pour réussir. C'est le sens du projet de scolarisation jusqu'à 18 ans pour tous les jeunes que porte la FSU dans l'objectif de continuer à élever le niveau de qualification de toutes et tous dans un cadre commun, en développant une culture commune dans chacune des 3 voies du lycée et dans l'objectif aussi de la démocratisation de l'accès aux études supérieures.

Alors que les assises de la santé et du bien-être des élèves auraient dû marquer un tournant, les mesures proposées, une nouvelle fois, renforcent les inégalités scolaires. Les redéploiements des équipes pluriprofessionnelles vers le premier degré, sans créations de postes garanties, accentuent la pénurie dans le second degré. Pour la FSU, une véritable ambition pour la réussite scolaire des élèves et pour la lutte contre les inégalités sociales et de santé est possible avec un investissement massif, permettant le renforcement de la présence des personnels et de leur reconnaissance au sein des écoles et établissements scolaires qui agissent au quotidien pour la réussite de tous les élèves.

L'usage massif et souvent non régulé des écrans chez les enfants et adolescent·es fait peser des risques avérés sur le sommeil, la santé mentale, l'attention et le surpoids L'ensemble des personnels de l'Éducation peuvent mesurer au quotidien ses effets négatifs sur les élèves. Le Haut Conseil de santé publique (HCSP) alerte depuis plusieurs années maintenant sur les effets délétères d'une consommation non accompagnée, notamment sur les publics les plus socialement défavorisés. Alors que l'Éducation nationale aurait pu jouer un rôle important pour lutter contre cette exposition néfaste pour de nombreux jeunes, **au cours de ces dernières années, elle a trop souvent accompagné, voire amplifié le phénomène par une politique de développement de l'usage des écrans à l'école.** Elle est en passe de continuer cette orientation inconsciente et dangereuse pour la jeunesse avec l'introduction de l'IA à l'École. Aujourd'hui, Il y a urgence à agir et à protéger les enfants mineurs exposés à des incitations à la violence, au harcèlement, au sexisme et à toutes ses influences néfastes qui se multiplient sur internet et les réseaux sociaux, qui vont contre les valeurs de l'École républicaine et qui sont préjudiciables au bon développement de l'enfant.

Les risques sanitaires sont accentués à Mayotte par une alimentation trop chargée en sel et en sucre. Il suffit de regarder les abords de l'école jonchée de boite de jus et de sacs de chips servant bien souvent de petits déjeuners dès le plus jeune âge. Ces questions seront d'autant moins traitées que la dotation en infirmièrs.es est famélique à Mayotte. Dans ce contexte, les jeunes de Mayotte déjà surexposés à la violence sont d'autant plus susceptibles de souffrir des effets pervers dus à l'utilisation massive des écrans.

La rédaction précipitée d'un cadre d'usage de l'IA en éducation par la Direction du numérique du MEN pose question. Si l'ouverture à la consultation est un point positif, la FSU dénonce un

cadre flou, incitatif, qui fait l'impasse sur les risques : atteinte aux données personnelles, effets environnementaux, impact sur l'apprentissage et le métier enseignant. L'IA modifie l'organisation du travail et a des conséquences sur les conditions de travail sur toute une série de métiers enseignants et hors enseignants avec des effets de déqualification, de perte de sens et de contrôle des métiers, sans oublier les économies d'échelle induites et de suppressions d'emplois. Ses effets négatifs ne sont pas à négliger ou à minimiser. Pour la FSU, toute introduction d'IA dans des logiciels ou dans un process doit faire l'objet de négociation notamment d'une expertise préalable et mesures de prévention adaptées, en recourant aux F3SCT. La FSU exige que l'utilisation des IAG en éducation soit encadrée par des lignes rouges clairement établies et connues des agent·es, et fondées sur une approche éthique, écologique et pédagogique. La FSU demande une politique cohérente de prévention, d'éducation au numérique et de soutien à la parentalité, appuyée sur une formation ambitieuse des personnels.

La FSU Mayotte ne lâchera rien sur son ambition pour un service public d'éducation qui se donne les moyens de prendre en charge toute la jeunesse de l'île sans exclusion et pour cela continuera à mettre ses revendications sur la hausse de l'attractivité et de la fidélisation par la hausse de la majoration de traitement, l'amélioration des conditions de travail et de la santé afin que Mayotte devienne enfin une académie digne de ce nom et non la meilleure enseigne de bricolage de toute la France.